

REGLEMENT CONCOURS DU VENDREDI

1 - Inscription à partir de **14h15** auprès du responsable des jeux. L'inscription est gratuite. Début des parties à **14H30**.

2 - Tirage au sort, dans la mesure du possible les triplettes seront privilégiées **une femme, un pointeur, un tireur**. Si le nombre d'inscrit est incompatible le responsable des jeux harmonisera les équipes pour que chacun puisse jouer. (mélange de quadrettes, triplettes, doublettes). Le nombre de boules sera égal pour chaque équipe.

3 - La partie se joue en 13 points.

4 - Le concours se déroule sur un mois, chaque **vendredi**, sauf indication contraire comme les jours fériés ou boulodrome fermé. Il n'est pas obligatoire de participer tous les vendredis. Un calendrier sera édité au début de chaque mois.

5 - Chaque participant d'un vendredi se verra attribué 6 points pour sa participation. Le vainqueur marque ses points soit 13.

Un bonus sera attribué si le vainqueur gagne avec un écart de 5 points et plus. Bonus 3 points. Le total maxi par vendredi pour un vainqueur sera donc de 22 points avec Bonus ou 19 points sans Bonus.

Le perdant marque ses points lors de la partie, dans le cas d'une défaite 13+12 il marquera 18 points.

Exemples :

A bat **B** 13 à 10 — —-> **A** totalise 19 points (6+13) — —-> **B** totalise 16 points (6+10)

A Bat **B** 13 à 5 — —-> **A** totalise 22 points (6+13+3) —> **B** totalise 11 points (6+5)

A bat **B** 13 à 12 — — —> **A** totalise 19 points (6+13) — —> **B** Totalise 18 points (6+12)

6 - Les parties peuvent être interrompues par le responsable des jeux pour différentes causes, par exemple la météo, si elles ne peuvent pas reprendre les points seront validés au moment de l'interruption, si les équipes sont à égalité chacune se verra attribué 4 points plus les points de la partie en cours, il n'y aura pas de bonus.

7 - Le classement sera mensuel et comptera pour le classement annuel de la meilleure joueuse ou du meilleur joueur, récompensés lors de l'Assemblée Générale.

8 - En cas de retard, un joueur pourra « incorporer » une équipe s'il y a un manque et seulement s'il y a un manque, par exemple dans une doublette opposée à une triplette. Par contre il ne marquera pas les points du concours comptant pour le classement du mois, il lui sera attribué 3 points de participation. De la même manière si un joueur quitte une partie pour raisons personnelles, il ne marquera pas les points de la partie mais ne pénalisera pas son équipe, il lui sera attribué 3 points de participation.

9 - Ce concours est organisé principalement pour que tous les membres de l'association puissent participer, nous pensons à ceux qui ne peuvent faire qu'une seule partie dans la journée pour différentes raisons. Il se veut convivial et amical, c'est un moment de détente ou le plus grand nombre peut se retrouver.

BON JEU à TOUS *Le Bureau Crabe Roulant Marseillanais*